

## L'animation préalable des communautés pour la réalisation d'un ouvrage hydraulique *l'expérience des programmes dominicains*

*Richard Bonneville* \*

### Animer, pourquoi ?

Si les animateurs comprennent aisément les raisons profondes qui sous-tendent la réalisation des ouvrages hydrauliques, **améliorer durablement les conditions d'hygiène et de santé**, nous nous sommes rendus compte que bien souvent, ils perdaient progressivement de vue le pourquoi de l'animation préalable : ils se concentrent peu à peu sur la participation volontaire et bénévole des bénéficiaires, cherchant ainsi à diminuer les coûts de réalisation. Ce faisant, ils oublient la raison de cette participation bénévole et volontaire : l'appropriation du projet et de l'ouvrage par les bénéficiaires.

*C'est pour cette raison précise que nous avons décidé de rajouter ce préambule aux fiches qui suivent sur l'animation préalable en République Dominicaine.*

L'objectif fondamental des programmes hydrauliques est de **permettre l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante** dans le **but d'améliorer durablement les conditions d'hygiène**.

Pour atteindre ces objectifs, le programme hydraulique de La Cabirma - sur l'expérience duquel reposent les trois fiches qui suivent - comme le programme de Bayaguana, mettent en œuvre deux types de moyens :

- d'une part, pour **permettre l'accès à une eau de qualité et en quantité suffisante**, le programme encadre la réalisation de puits (creusés à la main, busés en descendant et équipés de pompes manuelles) ou de captages de sources (avec petites adductions, citernes, fontaines...)
- d'autre part, pour **améliorer durablement les conditions d'hygiène et de santé**, le programme développe un **processus d'animation** comprenant des réunions préalables, des formations techniques sur l'entretien de l'ouvrage, des séances de sensibilisation à l'hygiène de l'eau et à l'assainissement (hygiène domestique, usage de l'eau, chlorage de l'eau de boisson, etc).

#### AVIS IMPORTANT

*Les fiches et récits d'expériences « Pratiques » sont diffusés dans le cadre du réseau d'échanges d'idées et de méthodes entre les ONG signataires de la « charte Inter Aide ».*

*Il est important de souligner que ces fiches ne sont pas normatives et ne prétendent en aucun cas « dire ce qu'il faudrait faire »; elles se contentent de présenter des expériences qui ont donné des résultats intéressants dans le contexte où elles ont été menées.*

*Les auteurs de « Pratiques » ne voient aucun inconvénient, au contraire, à ce que ces fiches soient reproduites à la condition expresse que les informations qu'elles contiennent soient données intégralement y compris cet avis .*

Juillet 99 - 1/4



**Réseau PRATIQUES**

**Partages d'expériences et de méthodes pour améliorer les pratiques de développement**

<http://www.interaide.org/pratiques>

## La participation volontaire des bénéficiaires : un moyen et non un but

Organiser la communauté pour obtenir la participation volontaire des bénéficiaires n'est pas un but, c'est un moyen : parce qu'elle **permet l'appropriation de l'ouvrage (et donc son entretien) par les membres de la communauté, la participation volontaire des bénéficiaires favorise l'amélioration durable des conditions d'hygiène et de santé.**

Cette participation volontaire est souvent l'unique moyen que les communautés ont à leur disposition pour démontrer l'intérêt qu'elles portent à l'aboutissement de ce projet. (Des communautés plus riches pourraient payer les services d'une entreprise privée de construction. De même, un programme qui ne viserait que la construction d'infrastructures pourrait rémunérer la main-d'œuvre non-spécialisée et acheter les matériaux locaux - mais n'investirait pas dans le salaire d'animateurs).

La participation volontaire des villageois (les futurs utilisateurs) est coûteuse en temps et en effort (en République Dominicaine, de nombreuses personnes « sacrifient » une ou plusieurs journées de travail rémunérées chez les « terratenientes », les grands propriétaires, pour assurer leur participation au chantier communautaire).

De plus, la participation communautaire est souvent en opposition avec les coutumes traditionnelles (paternalisme des grands propriétaires, « clientélisme » politique des organismes publics, collectivités territoriales ou nationales dans les communautés qui leur sont traditionnellement favorables ou qui sont des électeurs à conquérir) qui font que les infrastructures d'accès à l'eau telles que forages et adductions, mais aussi écoles, routes, dispensaires, connexion au réseau national d'électricité, soient livrés clé en main aux communautés.

L'appropriation de l'ouvrage par la communauté, le sentiment de propriété (« nous l'avons fait nous-mêmes de nos mains et en partie avec notre argent »), le sentiment de satisfaction à l'idée d'avoir réussi collectivement une « œuvre » aussi importante sont autant d'atouts qui transforment l'appréciation de chacun pour l'ouvrage : chacun, en connaissant la valeur, cherchera à **en faire durer l'usage**. Dans cet état d'esprit, les usagers seront a priori prêts à s'organiser pour assurer l'entretien de l'ouvrage.

## Qu'est-ce que l'animation ?

Par animation, on entend ordinairement l'ensemble des activités d'ordre « social » qui sont le pendant à la construction de l'ouvrage. Ces activités d'animation se déroulent **avant, pendant, et après le chantier**. (Les fiches qui suivent traitent essentiellement de l'animation préalable, qui englobe la période allant de la demande initiale de la communauté jusqu'à l'inauguration du puits. D'autres fiches ou récits d'expériences sur l'animation post-réalisation peuvent venir enrichir cet échange).



L'animation a pour objet dans un premier temps de s'assurer **que le projet de construction formulé lors de la demande initiale est bien le souhait d'une grande partie de la communauté** - condition *sine qua non* de l'appropriation de l'ouvrage par cette communauté.

On comprend aisément qu'un projet qui ne serait en fait initié que par quelques leaders non représentatifs, apparaisse comme imposé aux autres membres de la communauté. La « participation volontaire » serait en fait forcée : cela ralentirait ou désorganiserait le chantier, mais surtout, cela mettrait en péril l'entretien futur de l'ouvrage.

Dans un second temps, **l'animation a pour but d'assurer une certaine organisation communautaire. Le programme de La Cabirma exige la création d'un comité-eau élu** par l'ensemble de la communauté et représentatif de l'ensemble de cette communauté (ce que l'élection ne garantit pas toujours...).

Ce comité devient l'interlocuteur privilégié du programme (d'où l'importance de sa représentativité); il est chargé de transmettre les informations aux uns et aux autres, d'organiser la participation bénévole au chantier et de s'assurer de la volonté réelle de chacun des futurs utilisateurs de participer à ce projet de construction : cela se fait notamment par le biais d'une cotisation (en général un droit d'entrée et une cotisation mensuelle). Le comité s'engage avec le programme **par contrat et au nom de la communauté** pour la réalisation du projet défini.

Enfin, l'animation se donne comme objectif de **laisser sur place les compétences techniques et organisationnelles nécessaires à l'entretien de l'ouvrage**. En République Dominicaine, ces compétences sont transférées par le biais de rencontres à thèmes, de formations sur place et de modules spécifiques au Centre de Formation de La Cabirma, ainsi qu'à travers des rencontres et échanges avec d'autres communautés qui ont construit un puits.

## Le programme de La Cabirma en quelques mots

Le Programme du Centre de La Cabirma comprend 4 volets : le Centre de Formation et d'Encadrement des communautés, le programme hydraulique, les activités génératrices de revenus (prêts productifs) et un volet social (accompagnement familial associé à des prêts de truelles).

**Le programme hydraulique** (aujourd'hui mené par Nicolas Acosta) propose un appui technique aux communautés qui souhaitent améliorer les conditions de santé par la construction d'ouvrages hydrauliques et de latrines.

**Le programme de prêts** octroie des prêts productifs aux micro-entrepreneurs à Cotui, et en milieu rural dans la région de La Cabirma.



**Le volet social** s'appuie sur des prêts de truies, associés à la création de comités santé avec les femmes des « Bateyes » (baraquements construits initialement pour loger les travailleurs saisonniers venus couper la canne à sucre dans les grandes propriétés ; certains de ces personnes venues comme travailleurs saisonniers s'y sont aujourd'hui sédentarisés, dans des conditions souvent très précaires).

**Le Centre de Formation** a été créé en 92 pour appuyer les actions communautaires locales, en offrant des formations dans les domaines hydraulique, de l'élevage et de la micro-entreprise (formations de base en technique hydraulique ; formation à l'entretien des ouvrages ; formation des membres des comités eau ; formation pour les éleveurs de porcs ; formation pour les micro-entrepreneurs en gestion de stock, comptabilité...). Les stagiaires du Centre de Formation sont les bénéficiaires des programmes d'Inter Aide mais aussi d'autres communautés de la zone et d'autres associations et organisations.

---

\* Richard Bonneville est chargé de la supervision des programmes dominicains depuis 1990. Il a ouvert le premier programme hydraulique en République Dominicaine en 88. Il a ensuite supervisé les programmes hydrauliques d'Haïti, puis les programmes de la région Marigot (jusqu'à avril 99).

